



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES

Administration des bâtiments publics

Division de la gestion du patrimoine

Inauguration de l'École nationale du service d'incendie et de sauvetage à Niederfeulen



DOSSIER DE PRESSE

16 octobre 2015



Historique

Jun 2006:	Décision de principe entre le Ministère des Travaux publics et le Ministère de l'Intérieur d'entamer les études pour le projet en question
Avril 2008:	Analyse du projet par la Commission d'analyse critique avec l'obligation de réduire le coût et le programme
Août 2009:	Finalisation de l'avant-projet sommaire remanié
Mars 2010:	Autorisation de bâtir
Novembre 2011:	Autorisation d'exploitation
Juillet 2012:	Début du chantier
Septembre 2015:	Achèvement du chantier
16 octobre 2015 :	Inauguration





MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES

Administration des bâtiments publics

Division de la gestion du patrimoine

Implantation

La nouvelle extension de l'Ecole nationale du service d'incendie et de sauvetage se situe dans un parc à proximité immédiate du bâtiment existant, 25 rue de la Wark, L-9175 Niederfeulen.

Le nouveau bâtiment s'inscrit dans la topographie en pente du terrain avec 3 niveaux hors sol sur son extrémité sud-est et 2 niveaux sur son côté nord-ouest.





Concept urbanistique et architectural

Le bâtiment d'une surface brute de 1400 m² se distingue par son expression claire et fonctionnelle du programme. L'isolation accrue de l'enveloppe extérieure s'inscrit dans la politique du gouvernement de limiter les déperditions énergétiques.



Programme

Le programme du projet se traduit par deux volumes compacts dissociant les fonctions principales à savoir l'activité d'instruction et l'activité d'hébergement. Ces deux volumes, « instruction » à l'avant et « hébergement » côté colline, sont reliés par un troisième volume allongé garantissant la distribution des fonctions.

Le programme prévoit des surfaces d'enseignement théorique et pratique ainsi que des chambres d'une capacité de 22 personnes pour les cours prolongés sur plusieurs jours.

Le volume avant à proximité du bâtiment existant et accessible depuis le domaine public abrite sur trois niveaux les salles d'instruction. Au rez-de-chaussée se situe la salle d'instruction pratique. Aux étages 1 et 2 se situent chaque fois une petite et une grande salle d'instruction théorique ainsi que le bureau du préposé au premier et un local archive au 2ème étage.

Le volume « hébergement » se situe côté nord-ouest en contact direct avec le parc. Au rez-de-chaussée se trouvent les locaux vestiaires et sanitaires utilisés après les cours pratiques à l'extérieur. Aux étages 1 et 2 se situent 10 chambres doubles ainsi que sur chaque niveau un local sanitaire et douche.



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES

Administration des bâtiments publics

Division de la gestion du patrimoine

Programme de construction

10 chambres doubles (capacité 20 personnes)

1 chambre instructeur

1 chambre handicapée

1 grande salle de classe

2 petites salles de classe

1 salle d'instruction pratique

Bureau préposé

Local archive

Vestiaires

Sanitaires





Maître de l'ouvrage

Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre

Architecte :	Bourguignon Siebenaler Architectes s.à r.l., Diekirch
Ingénieur statique :	SGI Ingénierie S.A., Junglinster
Ingénieur technique :	Goblet Lavandier & Associés S.A., Luxembourg
Organisme agréé :	AIB Vinçotte Luxembourg a.s.b.l., Luxembourg
Bureau de contrôle :	Luxcontrol a.s.b.l., Esch-sur-Alzette
Coordination sécurité :	D3 Coordination S.A., Frisange

Entreprises

Gros-œuvre :	Weiland Bau s.à r.l., Fischbach
Façades en bois :	Scholtes-Vossen S.A., Beaufort
Façades :	C. Jans Constructions S.A., Eschweiler
Chapes :	BatiChapes s.à r.l., Soleuvre
Carrelage :	Willy Putz S.A., Schieren
Cloisons :	Annen S.A., Manternach
Étanchéité et de toiture:	C. Jans Toitures S.A., Eschweiler
Châssis extérieurs en aluminium :	Sermelux S.A., Kehlen
Verrière en aluminium :	HC Mertes – Goncalves s.à r.l. anc. Ets Holcher et Conzemius, Rodange
Menuiserie intérieur en bois :	Hubert Schmitt GmbH, Welschbillig
Equipements pour ateliers:	Kayser Systems s.à r.l., Steinheim
Peinture :	Peinture Werthessen s.à r.l., Diekirch
Résines :	Iraco S.A., Luxembourg
Chauffages/Sanitaires :	Elco / Fressynet
Ascenseurs :	Otis Luxembourg s.à r.l., Howald
Electricité :	Wagner Electricité S.A., Troisvierges
Travaux de serrurerie :	Besenius Ferronnerie d'art s.à r.l., Mertzig
Nettoyage :	Dussmann Service s.à r.l., Niederanven
Mobilier :	Bureau Moderne S.A., Luxembourg
Mobilier spécial :	Bureautique Rosy Wagner-Brauckmann s.à r.l., Luxembourg



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES

Administration des bâtiments publics

Division de la gestion du patrimoine

Surfaces et volumes

Surface brute totale : 1'400 m²

Volume brut construit : 5'400 m³

Coût du projet

Budget : EUR 3'600'000.- TTC

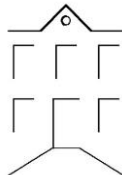


Annexe :

- Dossier de presse de l'École nationale du service d'incendie et de sauvetage (ENSIS)



École nationale du service d'incendie et de sauvetage (ENSIS)



Historique

En date du 10 septembre 1967, le gouvernement luxembourgeois a remis une maison de maître, située à Niederfeulen, à la Fédération nationale des sapeurs-pompier en vue de la réaffecter en École nationale des sapeurs-pompier.

Après 15 mois de travaux d'aménagement, effectués de manière bénévole par les sapeurs-pompier, l'école a été solennellement inaugurée le 17 mai 1969 en présence de S.A.R. le Grand-Duc Jean. Cet événement marqua le point culminant des efforts engagés par les sapeurs-pompier en vue d'aménager un lieu de formation dispensant une instruction moderne et préparant les recrues aux exigences des interventions sur le terrain.

L'ENSIS a déjà connu plusieurs modifications et agrandissements. Après l'inauguration d'un puits de contrôle pour tuyaux et pompes en 1974, une première extension, réalisée en 1986, regroupa un atelier et une halle pour cinq véhicules.

Les activités très nombreuses ont rendu indispensable l'expansion de l'école et des premières réflexions en vue de l'agrandissement des localités ont eu lieu très tôt en 1992. Ce n'est toutefois que mi 2012 que les travaux de construction du nouveau bâtiment ont pu être entamés.

Au fur et à mesure des années, l'école s'est établie et le nombre des élèves n'a cessé d'augmenter pour atteindre, en 2014, 2.216 candidats participant à 149 différents cours.

La formation à l'ENSIS

La formation des sapeurs-pompier est assurée par l'École nationale du service d'incendie et de sauvetage. L'ENSIS définit, anime et coordonne la formation dans le domaine de la lutte contre l'incendie.

Il existe deux niveaux de formation :

Une formation initiale adaptée aux missions effectivement confiées au sapeur-pompier volontaire et nécessaire à leur accomplissement.

Organisée au niveau local ou régional :

- la formation de base aux engins, échelles, tuyaux, des exercices de groupe et d'ensemble ainsi que les cours de premiers secours.



Organisée à l'ENSIS :

- le brevet d'aptitude du 1^{er} degré portant sur les techniques de la lutte contre l'incendie (BAT1).

Une formation continue et de perfectionnement destinée à permettre le maintien des compétences, l'adaptation aux fonctions, l'acquisition et l'entretien des spécialités :

- cours pour chef de section et chef de corps (brevet d'aptitude du 2^e degré portant sur les techniques de la lutte contre l'incendie (BAT2) ;
- cours pour chef de service, chef de corps instructeur et inspecteur (brevet d'aptitude technique 3^e degré BAT3) ;
- brevet pour porteurs d'appareils respiratoires isolants (ARI) afin de préparer les bénévoles aux situations réelles d'intervention et de maîtriser les risques technologiques et toxicologiques ;
- cours caisson feu (laboratoire mobile de formation et d'entraînement à la lutte contre l'incendie) et parcours pour porteur ARI ;
- cours de recyclage pour divers fonctions ;
- cours brevet d'aptitude portant sur la prévention contre l'incendie ;
- cours Antipollution – gérer des situations en relation avec des pollutions ;
- cours pour instructeur ;
- cours Moniteur des jeunes sapeurs-pompiers ;
- cours administratifs ;
- cours pour diverses unités de la Protection civile.

L'avenir

La construction du Centre national d'incendie et de secours (CNIS) au ban de Gasperich, regroupera le nouveau centre d'incendie et de secours de la Ville de Luxembourg, ainsi que la future direction du corps grand-ducal d'incendie et de secours avec le central de secours (CSU-112) et notamment l'Institut national de formation des secours (INFS).

Suivant l'achèvement du CNIS, prévue pour 2021, les activités de formation du site de Niederfeulen seront transférées à Luxembourg-Ville avec la mise en service de l'INFS.

L'École nationale du service d'incendie et de sauvetage à Niederfeulen, propriété de l'État, restera à la disposition de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers, et les localités seront principalement utilisées pour des activités liées au « jeunes sapeurs-pompiers ». Y serait également envisageable une offre en formation de base au niveau zonal, respectivement en formation continue pour les pompiers volontaires.